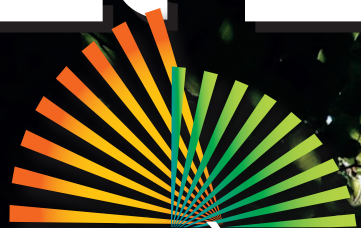


El Lledoner

MAGAZINE



SOREDE
solaire par nature



SOMMAIRE ET EDITO	02
DANS LE RÉTRO	03
TRAVAUX	04-05
HABITAT ET URBANISME	06
DÉVELOPPEMENT DURABLE	07
TOURISME & FESTIVITÉS	08-09
ELECTIONS	10-11
VIVRE ENSEMBLE	12 À 15
HISTOIRE & PATRIMOINE	16-17
TRIBUNE DE L'OPPOSITION	18
COMMERCES	19
INFOS PRATIQUES	20



BULLETIN D'INFORMATION ANNUEL RÉALISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ.

Directeur de la Publication : Yves PORTEIX

Commission communication :

Cyril GASCHT, Marie-José MARY, Marc CHARTRER, Delphine COVILI, Bettina BAUER, Céline FIGUERAS, Béatrice DELAUNAY, Muriel BAISSSET, Pascale BARTOLI

Crédits photos : Service communication, Jean-Louis Gary correspondant local L'Indépendant, Hervé Oriol correspondant Le journal Catalan

Chères Sorédiennes, Chers Sorédiens, Chers Amis,

Depuis le 1er septembre, début de la période de campagne préélectorale, je ne peux utiliser les médias de la commune, dont le bulletin municipal, pour valoriser les actions que nous avons menées durant ce mandat. C'est pourquoi ce Lledoner se limitera à vous informer des actions menées ou en cours.

Vous y retrouverez les rubriques habituelles consacrées à la gestion des affaires communales. En cette fin de mandat, une attention particulière est portée à la vie démocratique, avec notamment un rappel des règles relatives aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026, la création d'un troisième bureau de vote, ainsi que la mise en lumière des actions menées par les Sorédiennes et les Sorédiens, enfants comme adultes, qui contribuent chaque jour au vivre ensemble.

Dans cet esprit citoyen et villageois, je vous souhaite une très belle année et vous donne rendez-vous le JEUDI 15 JANVIER 2026, 18H30, pour la traditionnelle cérémonie des vœux à la Salle des Fêtes.

Enfin, je voudrais rendre ici un hommage à M. Xavier PENEAU, conseiller municipal délégué à la sécurité et aux nouvelles technologies, qui nous a quitté le 19 septembre 2025.



L'ensemble du Conseil Municipal et du personnel communal adresse une nouvelle fois leurs condoléances les plus sincères à son épouse et sa famille. Xavier était un homme modeste de grande valeur, un élu exemplaire, regretté de tous celles et ceux qui l'ont côtoyé et ont travaillé avec lui. Sorède lui doit beaucoup dans

sa modernisation : le déploiement de la fibre, l'installation de la vidéoprotection, l'équipement informatique des écoles et plus encore.

Au revoir Xavier ; nous ne t'oublierons pas.

Sincèrement Vôtre

**Le Maire,
Yves PORTEIX**



16.03.2025 - Concert Vivaldi et accueil des nouveaux arrivants



21.04.2025 - Traditionnel Goigs dels Ous 2025



06.06.2025 - Inauguration du poumon vert



09.06.2025 - Pentecôte ND Château



14 juillet 2025 - Commémoration au Monument aux morts



14.07.24 - Concert « Dansons sous les étoiles »



06.09.2025 - Forum des associations



16.11.2025 - Festa major de Sureda

LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2025



Aménagement de la rue du Moulin Cassanyes



Réalisation d'une dalle devant l'entrée du Club house tennis



Pose de bordures impasse de la Massane



Travaux de plantations au Monument aux Morts



Mur de soutènement en pierre au cimetière de Lavail



Installation de chicanes rue dels Castanyers



Réfection de la chaussée rue du Mas del Rost



Création d'un parking avec pose de clôture à la serre municipale



Réfection voirie et trottoirs rue de la Tagnarède



Mise en place de la signalétique au cimetière



Réfection voirie et trottoirs rue de l'Aranyo



Travaux de rénovation (isolation-portes-fenêtres-climatisation réversible) salle polyvalente



Aménagement passage entre rue de l'Aranyo et rue de la Tagnarède

LES RÉALISATIONS EN COURS :



Visuel future médiathèque



Aménagement d'un local commercial rue de l'église

APPROBATION DE LA 4^{ÈME} MODIFICATION DU PLU

Lors de sa séance du 14 octobre 2025, le conseil municipal de Sorède a approuvé la 4^{ème} modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune. Cette évolution s'inscrit dans la continuité du PLU approuvé en 2013 et de ses précédentes modifications, sans remettre en cause les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Une procédure encadrée et concertée

Prescrite en janvier 2025, cette modification a fait l'objet de plusieurs réunions de la commission communale d'urbanisme, d'une consultation des Personnes Publiques Associées et d'une enquête publique organisée du 12 mai au 12 juin 2025. Le commissaire enquêteur, désigné par le tribunal administratif de Montpellier, a rendu un avis favorable, après avoir relevé la clarté des objectifs et la prise en compte des observations émises.

Des objectifs au service du territoire

La modification n°4 vise à améliorer l'intégration architecturale, optimiser le fonctionnement urbain et renforcer la protection du patrimoine, tout en préservant les ressources et les sols. Elle prévoit notamment la création d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) en zone UB, la prise en compte des énergies renouvelables et plusieurs ajustements techniques du règlement.

Mixité sociale et développement durable

Le projet renforce également les exigences en matière de mixité sociale, avec des objectifs de logements locatifs sociaux et de logements en accession aidée dans les futurs programmes. Il s'inscrit dans une logique de développement durable et de cohérence avec les documents de planification supra communaux, tout en répondant aux besoins de développement de Sorède.

Le dossier complet de la modification n° 4 du PLU est tenu à la disposition du public en mairie de Sorède, aux jours et heures habituels d'ouverture, afin que chacun puisse prendre connaissance des nouvelles dispositions et consultable sur le site www.sorede.fr.

OPAH / FAÇADES



Sur le territoire de la CC ACVI, il existe aujourd'hui tout un « paquet » de coups de pouce pour redonner vie aux logements, aux façades de centre bourg et pour alléger les factures d'énergie.

REDONNER DU CHARME AUX FAÇADES

L'« Opération Façade » s'adresse aux propriétaires de maisons ou d'immeubles situés en centre ancien qui veulent ravaier, réparer ou embellir leur façade.

Le dispositif aide à financer une partie des travaux et met à disposition un accompagnement technique pour choisir les bonnes solutions. Le propriétaire n'est pas laissé seul : un opérateur spécialisé vérifie l'éligibilité, aide à monter le dossier et à coordonner le projet.

RÉNOVER SON LOGEMENT EN PROFONDEUR

Avec l'« Opération Habitat », l'objectif est d'aller plus loin que la simple esthétique pour traiter le cœur du logement : toiture, murs, électricité, plomberie, chauffage, isolation ou encore adaptation pour le vieillissement. Les propriétaires peuvent ainsi engager des travaux lourds (réhabilitation globale, économies d'énergie, adaptations pour personnes à mobilité réduite) en bénéficiant d'aides pouvant couvrir une part importante de la facture, selon leurs revenus et la nature des travaux.

FAIRE ENTRER LE SOLEIL DANS LE PROJET

La CC ACVI encourage aussi l'utilisation du solaire, mais de manière raisonnée, intégrée au paysage et au bâti ancien. Un cadastre solaire en ligne permet à chaque habitant de vérifier le potentiel de son toit : combien de panneaux possibles, quelle production espérer, en combien de temps l'investissement peut être rentabilisé.

MIEUX ISOLER SANS SE TROMPER

Un autre outil original est la thermographie aérienne, qui montre où la chaleur s'échappe par les toitures. Cette « photo thermique » vue du ciel devient un véritable révélateur des défauts d'isolation et aide à prioriser les travaux : combles, toiture, jonctions mur toit. Les habitants peuvent demander l'accès aux données pour leur maison et les décoder avec l'aide des conseillers lors des permanences.

LISTES DES TRAVAUX

- Vitrages hormis SDE et W.-C et porte d'entrée
- Isolation des rampants, planchers bas et murs
- Électricité
- Plomberie, réfection salle d'eau, arrivée d'eau froide générale
- Travaux toiture
- ECS thermodynamique
- PAC air/air chambres et séjour
- Extracteurs d'air
- Volets bois

RÉCUPÉRATEUR D'EAU : DEMANDEZ LA PRIME !

Depuis 2023, la commune a octroyé 114 primes à l'installation de récupérateurs d'eau pluviale, soit un montant global de 5700 €. Fort de cet exemple, la CC ACVI a décidé de prendre le relais. Les primes n'étant pas cumulables, les demandes doivent, à présent, être adressées à la communauté.

SUIVI 2025 DU PROGRAMME COMMUNAL D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Plusieurs actions sont en cours :

- ✓ Partenariat avec la pépinière départementale pour la **plantation d'arbres et de grimpants** en pied de mur ou dans des espaces communaux.
- ✓ Projet de **désimperméabiliser des espaces publics**, une partie parvis de la Salle des Fêtes ou de la Place combes, avec l'aide du Département.
- ✓ Partenariat avec la Commune de Laroque des Albères pour lancer un **Atlas de la Biodiversité Communal** : à travers un diagnostic partagé de la biodiversité du territoire, les communes pourront, par la mobilisation des élus, habitants, acteurs locaux, rédiger un plan d'actions pour répondre aux enjeux identifiés. La demande de subvention est en cours d'évaluation.
- ✓ Partenariat avec sept communes (Argeles sur mer, Montesquieu, Palau Del Vidre, Saint André, Saint Genis des Fontaines, Sorède et Villelongue Dels Monts) et le Département pour une étude sur le **PAEN**, périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains, afin de valoriser les exploitations agricoles et forestières de manière cohérente.
- ✓ Etude en faveur de la **rationalisation de l'eau** afin de mieux connaître son circuit et de lui permettre de s'infiltrer dans le sol plutôt que de ruisseler vers le nord de la commune.

ALBÈRES
CÔTE VERMEILLE
ILLIBÉRIS
Communauté de Communes

PRIME
Récupérateur
eau de pluie

Habitants de la CC ACVI, profitez d'une solution concrète pour adopter les bonnes pratiques et économiser l'eau au quotidien.

50€
remboursés
pour l'achat d'une cuve

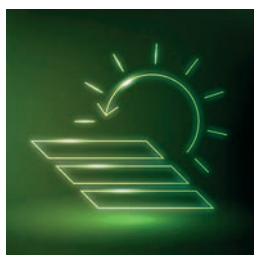
En savoir plus !

Conditions et infos : cc-acvi.com

Aide financière attribuée dans la limite de la valeur d'achat de la cuve et de l'enveloppe disponible.

PLAN CLIMAT

ECONOMIE D'ÉNERGIE ET PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ VERTE

De janvier à Novembre 2025*, les ombrières photovoltaïques du parking route de Laroque des Albères ont produit 142568 kWh, les bâtiments communaux en ont autoconsommés 55984 kWh, le reste est facturé à AO Solaire.

*chiffres de décembre non communiqués

SORÈDE EN ANIMATIONS: UNE ANNÉE DE RENCONTRES ET DE TEMPS FORTS



À Sorède, les animations font partie intégrante de la vie du village. En 2025, cette énergie collective s'est une nouvelle fois exprimée à travers une programmation riche, mêlant musique, traditions, moments festifs et rendez-vous fédérateurs, pensés pour tous les publics.

Portées par la commune, les associations, les bénévoles, le Conseil municipal des enfants et les partenaires du territoire, ces animations traduisent une même envie: faire vivre Sorède toute l'année, dans un esprit de partage, de convivialité et d'ouverture.

L'année 2025 a été ponctuée de **rendez-vous marquants**. Le **Festival Blues de Sorède** a confirmé son ancrage et son succès, attirant un public toujours plus fidèle. La **soirée exceptionnelle « Feel Collins »** a offert un moment musical intense et rassembleur, laissant une empreinte forte dans la saison estivale. En fin d'année, le **Village de Noël**, a su créer une parenthèse enchantée, entre artisanat, animations et esprit de fête.

UN MOMENT FORT À VENIR EN 2026

L'année 2026 s'ouvrira dans cette continuité, avec la volonté de préserver ce qui fait l'identité des animations sorédiennes: **des événements à taille humaine, accessibles, porteurs de lien social et profondément ancrés dans la vie locale**.

Elle sera aussi marquée par un temps fort chargé d'émotion. Lors de la 19^e édition du Festival Blues, prévue le 7 août 2026, Sorède rendra hommage et dira au revoir au groupe AWEK. Compagnons de route depuis les origines du festival et acteurs majeurs de sa naissance, ils ont contribué, année après année, à façonner son esprit et sa notoriété. Cette édition s'annonce comme un moment musical particulier, empreint de souvenirs et de reconnaissance.

Entre fidélité aux traditions et renouvellement des propositions, Sorède continue d'affirmer une programmation vivante, reflet d'un village où les rencontres, la culture et le plaisir d'être ensemble occupent une place essentielle.

LES ANIMATIONS DÉJÀ PROGRAMMÉES POUR 2026

- **28.02.2026** Concert classique
- **12.04.2026** Fête de l'huile d'olive et produits du terroir - 20^{ème} édition
- **07.08.2026** Festival Blues - 19^{ème} édition

D'autres rendez-vous viendront rythmer l'année 2026 et compléter cette programmation. Nous ne manquerons pas de vous en dire plus très prochainement.



SORÈDE ENGAGÉ DANS UN TOURISME DURABLE ET DE QUALITÉ

En 2025, l'Office de Tourisme intercommunal Pyrénées Méditerranée a obtenu le label Green Destinations.

Cette reconnaissance internationale vient saluer l'engagement collectif de notre territoire pour un tourisme plus durable, solidaire et respectueux de l'environnement.

Parallèlement, cet engagement a également permis à notre Office de Tourisme d'obtenir le label "**Destination d'Excellence**", une distinction qui valorise les efforts menés au quotidien par les équipes de l'OTI, les partenaires locaux et les communes, dont Sorède fait partie.

Un tourisme à taille humaine, pensé pour préserver l'authenticité de nos villages et de nos paysages.

2026 : PLACE AU PATRIMOINE ET AU CYCLOTOURISME

L'année à venir s'inscrira dans la continuité de cette dynamique.

Deux axes forts seront mis en lumière : la valorisation du patrimoine et le développement du cyclotourisme.

Sorède est au cœur de ces projets ! Grâce à la nouvelle voie cyclable reliant Saint-André, notre village s'inscrit pleinement dans les itinéraires doux qui sillonnent le territoire. L'EuroVélo 8 et la Véloroute à proximité offrent un accès privilégié vers la mer (Argelès-sur-Mer) comme vers l'intérieur des terres (Laroque-des-Albères, Saint-Genis-des-Fontaines, Le Boulou...).

SORÈDE, UN VILLAGE À (RE) DÉCOUVRIR TOUTE L'ANNÉE

Sorède continue d'attirer les visiteurs en quête d'expériences authentiques.

En 2026, les balades et randonnées accompagnées à la découverte du village et des Albères, organisées par l'association PASTOR, seront reconduites.

Parmi les nouveautés à venir :

deux visites contées nocturnes dans les Albères, au départ de Sorède et de Laroque-des-Albères, viendront enrichir l'offre déjà proposée dans d'autres communes voisines : Saint-André, Saint-Genis-des-Fontaines, Elne, Port-Vendres...

VOTRE OFFICE DE TOURISME

Le programme complet des animations, des visites guidées et des itinéraires est disponible dans nos bureaux.

À Sorède, l'Office de Tourisme rouvrira ses portes le 5 avril 2026. En attendant, nos équipes vous accueillent avec plaisir à Laroque-des-Albères et Saint-Genis-des-Fontaines.

Pour préparer vos activités ou recevoir des conseils personnalisés, n'hésitez pas à nous contacter :

www.tourisme-pyrenees-mediterranee.com.

Tél. 04 48 98 00 08.



BUREAU 2

RUE DES ACACIAS, IMPASSE DES AMANDIERS, RUE DES ARBOUSIERS, ROUTE D'ARGELES, IMPASSE DU CALVAIRE, RUE DU CAMPET, TRAVERSE DU CAMPET, RUE DES CERISIERS, RUE DU CHASSELAS, RUE DES CIGALES, RUE DES CISTES, CHEMIN COMMUNAL, RUE DE LA COSCOLLEDA, TRAVERSE DE LA COSCOLLEDA, RUE DE LA COTE VERMEILLE, RUE DU GARGAL, RUE DE LA GARRIGUE, RUE DES GENETS, RUE DES GENEVRIERS, IMPASSE DU JAUMET, IMPASSE DU LIÈGE, RUE DU LLEVANT, RUE DE LA MADELOC, RUE DE LA MARINADE, RUE DU MAS DEL ROST, TRAVERSE DU MAS DEL ROST, RUE DE LA MASSANE, RUE DE LA MÉDITERRANÉE, RUE DU MILOUSSA, IMPASSE DES MIMOSAS, RUE DU NÉOULOUS, RUE DE L'OASIS, IMPASSE DES OLIVIERIERS, RUE DES OLIVIERIERS, RUE DES PINS, RUE DU PONT, RUE DE LA RIVIÈRE, RUE DU ROC DU MIDI, CHEMIN DE SAINT ANDRÉ, RUE DU SOLEIL, RUE DE LA TRAMONTANE, IMPASSE DES TREILLES, RUE DES VIGNES.

BUREAU 3

RUE DES ALBÈRES, DOMAINE DES ALBÈRES, ALLÉE DES AULNES, BALCO DE MONTBRAM, RUE DE L'ARANYO, CARRER ASSOLELLAT, RUE DE CANTALLOPS, IMPASSE DU CHÂTEAU, IMPASSE DES CHENES, RUE DES CHENES, CHEMIN LES DECS, TRAVERSE DE NOTRE DAME DU CHATEAU, RUE DELS CASTANYERS, MAS FELIX, RUE DE LA FARGUE, RUE DE LA FONTAINE MINÉRALE, RUE HENRI FRÈRE, RUE DE L'HORTA, IMPASSE DE LAS HORTAS, RUE JOSEP SEBASTIA PONS, ROUTE DE LAVAIL, IMPASSE DEL MARTINET, MAS FRERE, RUE DU MAS MIQUEL, RUE DU MAS PISSERA, CHEMIN DU MAS POUATE, RUE DU MAS SOULA, IMPASSE DU MAS SOULA, RUE DU MAS TARTE, RUE DU MOULIN CASSANYES, RUE DE LA PINEDE, ROUTE DU PITON, PLACE SANT MARTI, RUE DE LA SARDANE, IMPASSE DU TACIO, RUE DE LA TAGNAREDE, RUE ROGER TONDU, RUE DES TROIS HETRES, CAMI DE LA TORRE, RUE DE NOTRE DAME D'ULTRERA, AVENUE DE LA VALLÉE HEUREUSE, RUE DU VALLESPIR, RUE DU VEINAT, RUE DU VELL ROURE, IMPASSE DELS VELLUTS.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter il est impératif d'être inscrit sur les listes électorales. Vous pouvez vous inscrire en mairie en présentant une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile ou en ligne sur le site [service-public.gouv.fr](https://www.service-public.gouv.fr)

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT, VOUS AVEZ JUSQU'AU 6 FÉVRIER 2026!

Votre situation électorale est consultable sur <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>

LES PROCURATIONS DÉMATÉRIALISÉES

Le gouvernement a décidé de généraliser la possibilité d'établir une procuration entièrement en ligne, sans avoir à se présenter au commissariat ou à la gendarmerie pour faire attester son identité. Cette procédure n'est, toutefois, possible que dans deux conditions:

- ▶ posséder une CNI électronique
- ▶ avoir fait certifier son identité, une fois pour toutes, dans une mairie dotée d'un dispositif de recueil (Argeles/mer, Céret, Perpignan...)



Vous pouvez également compléter le cerfa et le déposer à la gendarmerie de Saint Genis des Fontaines.

Depuis 2022, le mandant et le mandataire n'ont plus besoin d'être inscrits dans la même commune. En revanche, le mandataire doit toujours se rendre dans la commune du mandant pour voter à sa place.

DES RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES ORGANISÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET LA COMMISSION COMMUNALE DES JEUNES

« RAMÈNE TA RECETTE » : 27 septembre 2025

C'est un projet de la Commission Communale des Jeunes avec la participation du Conseil Municipal des Enfants.

Les jeunes de la CCJ aidés par le conseil municipal des enfants ont créé l'événement intergénérationnel « Ramène ta recette ».



L'activité s'est déroulée à la cantine scolaire. Chaque participant apportait sa préparation et sa recette qu'il présentait au public. **Un échange convivial et instructif qui se terminait à midi par le partage des plats cuisinés salés et sucrés.**

À cette occasion, un cameraman de l'Association des Maires de France des P-O est venu filmer l'animation. La vidéo a été visionnée lors du congrès des maires à Saint Paul de Fenouillet, auquel les membres du CME et de la CCJ ont été invités. Ils ont été félicités et récompensés sur la scène!

« RENCONTRE EN FAMILLE ET ENTRE AMIS » : 9 novembre 2025



Le CME a organisé une rencontre intergénérationnelle au nouveau Parc de Closa. Ils ont animé des jeux sportifs et jeux ludiques pour tous les âges.

Au programme: dessin, coloriage, jeux de société, Land art, parcours de motricité, rugby, pétanque, basketball, football....

Les enfants ont été récompensés avec un diplôme.

Un bel après-midi sportif et festif qui s'est clôturé par le partage d'un goûter offert par la municipalité.

« NETTOYONS LA NATURE » : 8 novembre 2025

L'opération « nettoyons la nature », n'a pu avoir lieu pour cause de météo défavorable. **L'action annuelle soutenue par le CME et CCJ est reportée au printemps.**

LES ENFANTS DE SORÈDE À L'ÉCOLE DE LA NATURE : ENTRE PLANTATIONS ET RÉCOLTE

Les élèves de l'école élémentaire de Sorède ont répondu présents aux deux actions initiées par la commission communale de la transition écologique.

PLANTATION DE LA FORÊT DES ENFANTS PAR LES CLASSES DE CP - CE1



Avec l'aide des citoyens de Sorède et des enseignants, les classes de CP et CE1 se sont emparées du projet de plantation de trois variétés de chênes, en face du gymnase de Sorède.

Les enfants ont pu participer au cycle de la vie : ramasser les glands, les mettre à germer, attendre pour les transplanter dans de petits pots et avoir la patience pour les mettre en terre.

C'est un projet pédagogique à long terme. Les enfants suivront l'évolution des plantations au cours des années.

Pour commencer à embellir ce lieu, qui a vocation à être totalement végétalisé, **les élèves des CP/CE1 ont planté des jeunes chênes en pot et autres essences,** donnés à la commune par la Pépinière Départementale.



Leçon comprise et bien retenue, **les enfants du CME ont écrit une « déclaration des droits des arbres »** affichée à l'entrée du site.



RÉCOLTE DES OLIVES DU JARDIN DE LA MAIRIE PAR LA CLASSE DE CM1/CME



Afin de renouer avec une tradition du village, des conseillers municipaux et l'adjoint à l'agriculture ont accompagné des **élèves sorédiens de CM1/CM2 pour récolter les olives du jardin de la mairie,** avec le matériel prêté par M. CARRERE, un grand merci à lui.

Ce fut un moment de découverte et d'apprentissage. 320 kg ont été récoltés pour 36 litres d'huile. **Elle sera mise en bouteille avec une étiquette créée par les élèves.**

La cuvée 2025 sera offerte à l'occasion d'événements communaux.



LES CADEAUX DE FIN D'ANNÉE DU CCAS...



Boum du Père Noël

... AUX ENFANTS

Chaque année le Centre Communal d'Action Sociale de la commune offre aux enfants du village **un bâton lumineux ou une lanterne** ainsi qu'un goûter à l'occasion de la « parade des lumières » suivie de la boum avec le Père Noël.



Animation de la parade



... AUX AÎNÉS

Le 21 janvier 2026, nos aînés vont également profiter de leur cadeau de fin d'année: le traditionnel « **Repas des aînés** » offert aux **personnes de 75 ans** ainsi que des bons d'achat chez les commerçants du village pour ceux qui n'auront pas pu se déplacer.

SERVICES CIVIQUES : ANGÉLICA ET OCÉANE ONT ASSURÉ AVEC SUCCÈS LEURS MULTIPLES MISSIONS !

Avril 2025 elles ont débuté, par l'organisation de **rencontres intergénérationnelles** (au club amitié loisirs, au gymnase et au centre de loisirs) , des visites aux séniors à domicile, **des discussions et activités** avec des personnes isolées, assistées par M. Mestres et J. Damonte élus et membres du CCAS de Sorède.



Ont suivi des **ateliers divers, des jeux organisés** à la maison de retraite, la reprise d'activités tout l'été au Club Amitié Loisirs...

Angélica et Océane ont ensuite créé un flyer sur l'activité et les services du CCAS qu'elles ont distribué largement.

Le service animation a pu profiter de leur aide précieuse pour la préparation des animations (réalisation de décors, pochettes cadeaux, distribution de flyers et affiches, animation de stands)...

M. Le Maire et son conseil municipal remercient Angélica et Océane pour leur implication et leur bonne humeur !



17 BORNES POUR UN VILLAGE SANS CROTTES!

LES ENFANTS ET LEURS FAMILLES
VOUS DIRONT MERCI!

Nombre de Sorédiens ont exprimé la volonté d'avoir un village sans crottes de chiens, notamment lors des réunions de quartier. Les enfants du Conseil Municipal des Enfants ont également mené campagne pour encourager chacun à adopter les bons gestes.

Pour vous y aider, 17 bornes de propreté sont accessibles gratuitement dans le village :

- ➔ Au parc de la Closa, à la Rourède et au Pont,
- ➔ Aux parkings de la mairie, de la route de Laroque, de la rue des écoles, de la salle des fêtes, et à la place de la République,
- ➔ Au Mas Del Rost, au Mas Soula,
- ➔ A la piste cyclable de la route de Palau,
- ➔ Aux rues des Aspres, de la Pinède, de la route d'Argelès, à l'angle de la rue de la Coscolleda et de la route d'Argelès, à l'avenue de la vallée heureuse, à l'intersection rue des Vignes - rue des Oliviers,

L'ensemble des citoyens, et les enfants en premier, vous diront merci.

!! A contrario, pour rappel, vous risquez une amende de 135 € pour le non-ramassage de déjections canines.



L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE SORÈDE

VOUS INFORME DES PROCHAINES
DATES DE COLLECTES 2026

L'établissement français du sang a décidé de passer de 3 à 2 collectes.

Les collectes auront lieu à la Salle des Fêtes **le jeudi 5 mars et le jeudi 10 septembre de 15h à 19h30**. Nous espérons vous retrouver nombreux, mais d'ici là nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

**Donnons
au sang
le pouvoir
de soigner**



DERRIÈRE DES NOMS DE LIEUX... DES RÉUSSITES ENTREPRENEURIALES...

Certains lieux publics, comme la rue de l'église ou celle du stade parlent d'eux-mêmes, pour d'autres en revanche, l'explication paraît plus difficile à trouver. C'est le cas notamment pour le nom de la rue *d'en Pissera*, contiguë au domaine Sainte Hélène, ou celui de la rue de *la Fabrique*, ayant abrité jadis *la fabrique d'en Massot*; deux noms octroyés à des personnages dont on ignore souvent l'identité et que l'on qualifie parfois d'illustres inconnus.

LA RUE D'EN PISERRA:



Elle porte ce nom en souvenir d'un homme nommé *Joan Pissera y Ribas*. Issu d'une vieille famille catalane aristocratique de Barcelone, il a fait fortune dans la fabrication du velours dans les années 1880. A cette époque, il semble déjà connu pour ses succès dans les affaires. Il détient en effet une grande usine de filature de textile dans les faubourgs de cette ville où travaillent plusieurs centaines d'ouvriers.

A partir de 1901, l'industrie du velours stagnant, il se diversifie en se lançant dans le négoce de vins et dans l'achat de terres viticoles, notamment concernant celles de Sorède, laissées inexploitées suite à la crise du phylloxera¹. L'exploitation de ce vignoble va s'avérer rapidement rentable. Dès 1905, saisissant des opportunités économiques favorables dues à une demande croissante de vin, il s'enrichit en fournissant une énorme quantité de sa propre production à l'intendance des mines de Boulogny² et celle des aciéries au Luxembourg. Cet *amó* (ce patron) sait mettre à profit aussi son vaste réseau de contacts car il est membre éminent au sein du consulat d'Espagne à Perpignan.

En 1926, cet enrichissement soudain lui vaut de faire partie des plus gros habitants imposables de la commune³. Autre signe de sa prospérité, il se fait construire une belle demeure en 1905, dans un vaste domaine (le domaine de Sainte Hélène) de plus de 7 hectares, situé à l'écart du village.

L'entretien de ce vaste domaine et celui de son

immense parc emploient alors plus d'une vingtaine de Sorédiens. Des bâtiments annexes permettent de loger une partie des employés et leur famille. Des ouvriers agricoles - en majorité - travaillent à l'exploitation de la propriété viticole mais aussi, preuve d'une certaine aisance, des jardiniers qui sont affectés exclusivement à l'année à l'entretien des espaces verts. Dans le vaste parc, entourant la demeure, une serre a même été spécialement aménagée afin d'accueillir les fleurs et les plantes, en plein hiver. Ce parc nous est décrit par les anciens en ces termes: « beaucoup de fleurs et des arbres de différentes essences encore peu connues dans la région embellissaient le parc ». Et de rajouter: « ce n'était que verdure dans ce milieu habituellement sec et aride où la culture de fleurs n'était pas considérée de première nécessité ^{SIC} ». Une pléthore de chevaux, un machinisme agricole d'avant-garde ne font qu'augmenter le prestige qui entoure la famille. Enfin, autre signe extérieur de leur fortune: « quatre domestiques Espagnols « en livrée » suivent les maîtres de maison dans leurs moindres déplacements afin d'assurer les tâches domestiques ^{SIC} ».

Généreux donateur, il reverse à la commune une partie de la somme que le régisseur lui paye annuellement sur le fermage de ses terres. C'est ainsi que divers travaux comme la réfection du canal d'arrosage ou celle de la voirie ont pu être réalisées. Nous lui devons aussi le terrain où est implantée la salle des fêtes. Enfin, grand mécène à ses heures, royaliste et fervent catholique, il participe au financement de la réalisation des vitraux de notre église paroissiale que nous avons le plaisir de contempler encore aujourd'hui.

LE CHÂTEAU MASSOT⁴:



Ce château tire son nom de celui de son propriétaire: Sylvestre Massot, dont le grand-père Philippe fut à l'origine d'une autre grande réussite sorédienne. Dès 1850, devant la profusion de voitures hippomobiles,

ce dernier - Philippe Massot -, après avoir exercé ses premières armes dans ce métier dans le village du Perthus, se lance dans la production du fouet⁵. La matière première passant nécessairement par l'exploitation de cet arbre, il commence par acheter des terres situées sur la commune en vue d'y planter des micocouliers. Puis quelques années après, afin de répondre à une demande grandissante, il décide de développer son entreprise à plus grande échelle, en se dotant de machines outils. Se modernisant, il crée pour cela un atelier à Perpignan où il emploie une vingtaine d'ouvriers. Il y réalise le « Perpignan » réputé pour sa fiabilité et connu au-delà des frontières du département par tous les bourreliers ou revendeurs de fouets. Il obtient même la médaille de bronze à l'exposition Universelle de Paris en 1855.

Philippe Massot décède en 1881 et laisse trois héritiers. La direction de l'entreprise passe alors aux mains de son fils Victor, puis dans celles de son neveu Sylvestre Massot. En 1884, ce dernier cesse sa fabrication à Perpignan et la rapatrie sur Sorède.

En 1906, la création du syndicat des « *Ouvriers Fouettistes* » constitue un événement majeur pour notre petit village. Ceci est d'autant plus remarquable qu'elle se fait sous la houlette du patron lui-même, contre l'avis de tous les autres employeurs du département. Toujours prêt à aider ses employés, « *il va même jusqu'à leur octroyer, sur ses propres deniers, le paiement d'une indemnisation durant leurs périodes de maladie* ^{SIC} ». Une anecdote qui en dit long sur la générosité et l'altruisme de ce patron hors norme ! De l'aveu même d'anciens Sorédiens, tenant ces témoignages de leurs parents, « *travailler à la fabrique Massot était particulièrement recherché et faisait beaucoup d'envieux* ^{SIC} ».

Maire de 1910 à 1919, il doit surtout gérer les moments douloureux de la guerre. En dépit de circonstances particulièrement pénibles dues à la désorganisation des services de l'état, et en l'absence de certains

élus partis au front (y compris lui-même mobilisé au début de son mandat durant quelques années), il continuera d'assurer tant bien que mal la vie municipale, notamment en organisant l'assistance aux veuves et aux orphelins de guerre avec les faibles moyens de l'époque; allant jusqu'à les embaucher dans son usine. Par ailleurs, il participera à son propre compte à l'économie de guerre en fournissant du charbon de bois aux armées⁶.

S'il fallait accorder un dénominateur commun à ces deux entrepreneurs talentueux, ce serait avant tout leur sens du bien commun et leur esprit entrepreneurial tant décrié aujourd'hui. De tels parcours professionnels, politiques ou personnels ne sont pas le fruit du hasard. Ils les doivent, bien sûr, à leur courage mais surtout à des qualités humaines exceptionnelles. Tous ont participé à la prospérité économique du village, à sa modernisation ou à sa mise en valeur.

Rappeler la désignation de ces lieux me semblait donc la moindre des choses pour leur rendre un ultime hommage.

Christian BAILLET



1. Peu avant en 1887, un état du vignoble, réalisé par les services de la mairie pour les besoins de la sous-préfecture, corrobore cette proportion : « la superficie totale du vignoble Sorédien est de 582 ha, l'étendue de vignes attaquées par le phylloxera mais celle ayant résisté est de 194 ha, l'étendue des vignes détruites totalement par le phylloxera est de 388 ha »
2. Au hameau d'Amermont (département de la Meurthe et Moselle) plus exactement
3. Représentant : 712,50 frs sur propriétés bâties et 1262,50 frs sur les propriétés non bâties (A.C.)
4. Construit en 1927 non loin de son usine. Une bâtisse divisée en deux corps de logis dont une partie accueille aujourd'hui la médiathèque « Georges Oliuères »
5. Deux auteurs se sont penchés sur l'histoire du fouet à Sorède. L'un, Fernand Poirot, sur le thème de son élaboration dans son « Artisanat Catalan d'hier et d'aujourd'hui », et l'autre Jean-marie Rosenstein sur son histoire dans le département « Histoire des fouets Catalans »
6. Tel est le cas le 1er novembre 1915 où il fournit 20 000 quintaux (A.C.)

SORÈDE AU CŒUR: LES 3 552 VISAGES DE NOTRE VILLAGE

Durant l'année écoulée, notre groupe d'élus minoritaire a continué d'exercer pleinement son mandat.

Notre rôle, essentiel dans une démocratie locale vivante, a été de :

- Proposer des alternatives sur des sujets clefs: environnement, sécurité.
- Alerter sur les orientations qui nous semblaient moins favorables à l'équilibre et à l'avenir de notre village (urbanisme).
- Vérifier l'utilisation des deniers publics et exiger une plus grande transparence dans les décisions prises: droits de préemption, expropriation, médiathèque, par exemple.

Nous avons voté toutes les mesures qui nous paraissaient aller dans le sens de l'intérêt général et nous nous sommes opposés, de manière argumentée, à celles qui ne répondaient pas aux besoins réels de nos concitoyens, notamment en matière de restauration scolaire, d'urbanisme et de sécurité.

L'année à venir sera marquée par un moment fort pour notre démocratie locale: les élections municipales de mars 2026. Ce scrutin est fondamental, car il déterminera pour les six prochaines années la façon dont notre commune sera gérée concernant l'environnement, le cadre de vie, la sécurité, les écoles, la jeunesse, les aînés, la vie associative et l'ambiance générale du vivre ensemble.

Notre village appartient à celles et ceux qui le font vivre, participent à la vie de la cité. Votre engagement citoyen quel qu'il soit est l'oxygène de notre démocratie.

Jusqu'au terme de ce mandat, nous continuerons à travailler avec le même dévouement pour l'avenir de notre belle commune et à participer à l'ensemble des manifestations associatives et culturelles. Bien entendu, nous restons à votre écoute. Merci à vous pour ces six années à votre service, au dialogue ininterrompu et aux rencontres fructueuses.

Nous souhaitons que 2026 soit l'année de la prospérité pour votre foyer et la réussite de vos projets les plus chers.

Bonne et heureuse année – Feliç any nou.

Yvette PERIOT – Jean-Louis MATS – Philippe GUIMEZANES

Facebook: Sorede ensemble pour 2026
Email: yvetteperiot2026poursorede@gmail.com

Transmis le 15 décembre 2025

NOUVELLE INSTALLATION

LE SUREDA

Un nouveau lieu de vie à Sorède: « Le Sureda » ouvre ses portes

Le centre du village s'enrichit d'un nouvel établissement convivial: Le Sureda, bar tapas et petite restauration, qui promet de devenir un lieu incontournable des rencontres sorédiennes.

Dans un cadre moderne et chaleureux, l'équipe du Sureda vous accueille pour découvrir sa partie bar, sans oublier la partie restauration, ouverte depuis peu, pour une expérience gustative authentique et conviviale.

Toute l'équipe de la municipalité souhaite la bienvenue à ce nouveau commerce, symbole du dynamisme et de l'attractivité du centre-bourg. Rendez-vous au Sureda, Place Emile Combes, pour découvrir ce nouveau lieu de partage sur la place du marché, au coeur de Sorède!



ANIMATIONS COMMERCIALES

MARCHÉS NOCTURNES

Le service animation de la commune organise en été deux marchés artisanaux nocturnes, un en juillet et l'autre au mois d'août.

VILLAGE DE NOËL, UNE BELLE RÉUSSITE POUR LE PLAISIR DE TOUS !

Pour la deuxième année consécutive, en partenariat avec les associations « Village de Noël » et « Commerçants et artisans de Sorède », le marché de Noël s'est transformé en un véritable Village de Noël durant trois jours.



Avec sept chalets gourmands, jeux et animations pour toute la famille, concerts en continu, une cinquantaine d'exposants... pour le plaisir de tous les Sorédiens et Sorédiennes venus nombreux!

MAIRIE

Ouverture des bureaux au public de 9h à 12h et de 15h à 18h du lundi au jeudi, le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Standard : 04.68.89.22.06

Email : contact@mairie-sorede.fr

Site Internet : www.sorede.fr   [villedesorede](http://villedesorede.fr)

Télécharger l'application Intramuros 

Etat civil - Elections 04.68.89.52.42

Urbanisme 04.68.89.52.49

Comptabilité 04.68.89.52.41

Police municipale 07.56.05.79.75

Services techniques 06.75.49.76.92

Urgence mairie week-end 07.86.56.34.85

LOCATION DES SALLES COMMUNALES AUX HABITANTS

La municipalité met à la disposition de ses habitants :

- Salle polyvalente rue de la Gabarre - 100€/ jour
- Salle des fêtes rue de la Sardane - 200€/ jour
- Salle du club Amitié-Loisirs rue de la Sardane - 100€/ jour

PRÊT DE MATÉRIEL COMMUNAL AUX HABITANTS

Tables, chaises ou bancs à disposition des habitants sur réservation 04.68.89.52.42.

NAVETTE COMMUNALE GRATUITE :

Trajets délimités. Tél 06.70.16.35.58

JOUR DE MARCHÉ :

Tous les vendredis de 7h à 13h, le marché vous attend place Combes. Venez découvrir les spécialités locales issues de nos producteurs.

PILES ÉLECTRIQUES

Un conteneur pour vos piles usagées est disponible en mairie.

RECYCLAGE DES BOUCHONS EN LIÈGE

Sorède soutient le Plan Départemental de Valorisation du Liège et son partenaire l'Institut Méditerranée du Liège qui ont la volonté de recycler valoriser les bouchons (transformés en granulés pour isolant thermique...). Point de collecte en mairie.



RECYCLAGE DES BOUCHONS PLASTIQUES

Déposer en mairie aux heures d'ouverture.

ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI

La collecte est assurée par la Communauté de Communes des Albères Côte Vermeille Illibérès. Pour connaître les jours de ramassage, consultez le site www.cc-alberes-cote-vermeille.fr ou téléphonez au 04.68.81.85.71 ou 04.68.81.63.77 - www.cc-acvi.com.

DÉCHÈTERIES

Avenue des Baléares à Laroque des Albères - tél 04.68.95.43.77
Chemin du Mas San Père à Argelès-sur-Mer - tél 04 68 81 01 07
Ouvertes du lundi au samedi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, fermées dimanches et jours fériés. Carte d'accès à retirer à la CCACVI

VERRE

Des conteneurs spéciaux pour les verres sont à votre disposition dans le village : parking route de Laroque, ou Vallée Heureuse au Christ, passage à gué, route d'Argelès.

TEXTILES

Containers à disposition : rue du Stade et rue de la Gabarre.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

La **recyclerie d'Elne** organise la collecte des encombrants le 3^{ème} lundi de chaque mois. S'inscrire au **09 54 61 07 83** ou larecyclerie.erne@gmail.com

DÉPANNAGE URGENT

ERDF dépannage 09 726 750 66

Orange dépannage 3900

Urgences eau potable et assainissement :
(24h/24h & 7j/7) 04.68.95.21.95

PRÉVENTION CONTRE LES FEUX DE FORÊTS

La circulation dans les massifs forestiers est réglementée du 1/07 au 15/09 selon le risque du jour. Consultez avant de partir le site www.prevention-incendie66.com

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES :

CARTE GRISE, PERMIS CONDUIRE, PASSEPORT... : site www.ants.gouv.fr

ou tél 34.00

CONSEILLERS NUMÉRIQUES : les lundis et jeudis à la médiathèque de Sorède sur RDV

Tél. : 04 68 85 85 29.

MAISON FRANCE SERVICES : avenue Olympe de Gouges à Saint Genis des Fontaines
Tél. : 09 71 16 38 91

JUSTICE

Conciliateur de justice :

M. Vaslin 07 55 55 38 46

Point d'Accès au Droit

sur RDV 04 68 66 34 56

SOCIAL - EMPLOI

FRANCE TRAVAIL : 1 imp. Sarcelles - Argelès/Mer 09 72 72 39 49

ASSOCIATION D'AIDES À DOMICILE :

1^{er} étage bureau de poste de Sorède

9h-12h et 14h-17h - 04.68.98.35.28

ASSISTANTE SOCIALE : Maison Sociale Département - 2 boulevard d'Hériot - Argeles/mer - 04 68 95 35 10. Permanence en mairie de Sorède le premier jeudi du mois de 9h à 12h.

MISSION LOCALE JEUNES :

14 Rue des Martins-Pêcheurs

66700 Argelès-sur-Mer - 04.68.37.29.78

RECENSEMENT : Vous venez d'avoir 16 ans... Pensez à vous enregistrer à la mairie. L'attestation qui vous sera délivrée est obligatoire pour l'inscription à divers concours ou examens.

Site web de l'ensemble des informations pratiques

www.service-public.fr

CONTACTS ET URGENCES

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17 OU 04 68 89 70 07
(St Génis des Fontaines)

SAMU : 15

URGENCES EUROPÉENNES : 112

PHARMACIE DE GARDE : 3237

HOPITAL DE PERPIGNAN 04 68 61 76 46

CENTRE ANTI POISON MARSEILLE :

04 91 75 25 25

ENFANCE EN DANGER : 119

VIOLENCES CONJUGALES : 3919